

La Lettre du Groupe majoritaire au Conseil général du Val d'Oise

val
d'oïse
le département

Jun 2013

UVO Union pour le
Val d'Oise
UMP & Indépendants
L'AMBITION DE NOS TERRITOIRES

L'UVO est un groupe d'élus actifs au Conseil général du Val d'Oise. Le groupe Union pour le Val d'Oise est constitué de 21 conseillers généraux sur 39. Il est présidé par Gérard Seimbille, Vice-président du Conseil général. Il rassemble tous les conseillers généraux de la droite républicaine.

**Visitez notre blog
et suivez-nous sur
facebook**

www.uvo.fr
facebook.com/groupeuvo



Contactez-nous

Par mail : groupeuvo@yahoo.fr

Par téléphone : 01 34 25 32 26

Par courrier :

Groupe Union pour le Val d'Oise
Conseil général du Val d'Oise
Hôtel du Département
2 avenue du Parc
95032 CERGY-PONTOISE Cedex

L'édito de Gérard Seimbille

- Vice-Président du Conseil général
- Président du groupe Union pour le Val d'Oise



Chères élues, chères collègues,
Chers élus, chers collègues,

L'année 2013 sera une année difficile. Difficile pour la France, pour les Français, pour notre économie, pour notre démocratie et pour nos territoires. Notre pays s'enfoncé durablement dans la crise, du fait de l'absence de réformes stratégiques. Nos partenaires locaux et les professionnels que nous rencontrons sont unanimes : l'activité économique sera anémique en 2013. Les Français et les Valdoisiers subissent de plein fouet les effets de la hausse continue du chômage et de la première baisse du pouvoir d'achat des ménages depuis 1984. Il faut malheureusement se résoudre à ce que le climat économique ne s'améliore pas avant de nombreux et longs mois.

L'actualité politique récente aura été marquée par la chute constante de la confiance des Français envers le Président et son Gouvernement. Encore aggravée par l'affaire Cahuzac, nous nous inquiétons que cette défiance ne paralyse l'action publique dans son ensemble, et ne rejaillisse sur la démocratie locale. Nous le savons et le saluons, le travail d'un élu local est un véritable dévouement quotidien à

sa commune et son canton, mais où les critiques sont aussi fréquentes que les remerciements sont rares. Ces nombreux bénévoles sont aujourd'hui indispensables à la survie de nos territoires.

Car dans la situation actuelle, il est bien question de survie pour nos territoires. Boucler le budget d'une commune est devenu un exercice ardu, entre les difficultés financières croissantes, les attentes des administrés, et le carcan normatif. Le Conseil général doit lui-même affronter une baisse sans précédent de ses ressources, conjuguée à une hausse constante de ses dépenses obligatoires. Le Gouvernement, malgré ses engagements, rajoute à ces difficultés en ponctionnant les budgets des collectivités locales de près de 7 milliards d'euros : baisse des dotations, augmentation du RSA, réforme des rythmes scolaires, suppression de la journée de carence, etc. Et plutôt que de s'attaquer aux problèmes de fond, l'exécutif a dépensé discrètement beaucoup de temps et d'énergie à la réforme des scrutins locaux...

C'est dans ce climat d'incertitude que s'ouvriront les campagnes des municipales et des sénatoriales en 2014, que suivront les élections régionales et départementales en 2015. L'avenir et le rôle de nos territoires dans la crise seront au cœur des enjeux de ces scrutins. Nos concitoyens seront particulièrement attentifs aux bilans des exécutifs sortants, notamment sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la dette, l'ambition sur les investissements, la transparence et l'exemplarité sur le train de vie des collectivités.

La situation que traverse notre pays exige de tous les responsables politiques courage, réalisme, et esprit de responsabilité. Les Valdoisiers l'ont déjà prouvé en mars 2011, ils attachent une importance particulière au travail de leurs élus locaux, et sont insensibles aux effets de manches politiques. Nous avons toujours privilégié l'action concrète et la transparence, vous ne trouverez donc aucune fioriture communicationnelle dans notre "Lettre". Pas plus que dans notre action quotidienne au service du Val d'Oise et des Valdoisiers.

BAISSE DES DOTATIONS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

François Hollande renie ses engagements de campagne!



François Hollande s'était engagé "à garantir le niveau des dotations à leur niveau actuel", et à établir un "pacte de confiance entre les collectivités et l'État" (*engagement 54*). **Avant même d'être signé, ce pacte est déjà rompu !** Le Gouvernement a annoncé le 12 février au Comité des Finances Locales une baisse massive des dotations aux collectivités locales de 4,5 milliards d'euros en 2014 et 2015. Cette diminution sera majoritairement supportée (à 72 %) par les Départements et les communes. **Pour le Conseil général du Val d'Oise, nous estimons la perte à plus de 15 millions d'euros.**

C'est un nouveau coup porté à l'investissement local. Cette perte sèche se traduira nécessairement par moins d'investissement dans les collectivités.



RÉFORME ÉLECTORALE

Une urgence pour le Gouvernement, une insulte pour les territoires ruraux



Le projet de réforme des scrutins locaux a été adopté le 17 avril par l'Assemblée, après avoir été rejeté à 3 reprises au Sénat. Ce texte porte sur :

- le report des élections régionales et départementales à 2015
- le changement de nom du Conseil général en Conseil départemental
- la réforme du mode de scrutin des conseillers départementaux, qui institue un scrutin binominal paritaire unique au monde
- la suppression d'un canton sur deux, pour 130 élus supplémentaires (le nombre de canton devant fréquemment être augmenté à l'entier impair supérieur)
- l'abaissement du seuil pour l'application du scrutin de liste à 1 000 habitants, contre 3 500 auparavant

- la désignation au suffrage universel direct des conseillers communautaires, en même temps que les conseillers municipaux

Cette réforme opportuniste aura des conséquences graves sur la représentation de la ruralité.

Avec une future moyenne départementale proche de 56 000 habitants, les 4 cantons du Vexin pourraient ne faire plus qu'un, tout comme les deux cantons de la Plaine de France... Nous soumettrons au Préfet une proposition de redécoupage, respectueuse des bassins de vie et des intercommunalités, et garantissant une représentation équilibrée entre nos territoires ruraux et urbains.

DÉCENTRALISATION

Acte III ?



En préambule, nous considérons que si le texte présenté ne règle pas la question du financement des allocations de solidarité, il ne méritera nullement son appellation pompeuse d'Acte III de

la décentralisation... Nous sommes particulièrement inquiets sur l'intérêt que porte le Gouvernement sur cette question, puisqu'il a décidé de "saucissonner" le texte initial en trois, et celui concernant les Départements ne sera pas examiné par le Parlement avant fin 2014... Dans l'état actuel des discussions, le législateur semble s'orienter vers de nouveaux

transferts de compétences pour les Conseils généraux en matière de dépendance et de handicap. Par ailleurs, la précipitation observée pour la création d'une Métropole de Paris, nouvelle couche du mille-feuilles administratif aux contours incertains, pose de sérieuses questions quant aux réelles motivations du Gouvernement...

Le Budget 2013

du Conseil général du Val d'Oise

Le contexte financier est particulièrement tendu pour le Conseil général, plus encore qu'en 2011 et 2012. Nous affrontons en 2013 une diminution sans précédent de nos recettes (-3% en fonctionnement, -19,5% en investissement). Citons en particulier la baisse des DMTO qui représente 57 millions d'euros de manque à gagner sur 2 ans (2012 et 2013). Avec 486 M€, soit 41% des dépenses totales du budget, les dépenses sociales obligatoires auront progressé de plus de 17,6 millions d'euros, soit une augmentation de 3,7%, dont 6% pour le seul RSA.

Mais il faut rajouter à ce cadre déjà bien sombre les nombreuses décisions du Gouvernement qui pèseront dès cette année sur les finances des collectivités locales : suppression de la journée de carence pour les fonctionnaires, hausse de la TVA, et à venir sur 2014 et 2015 : baisse des dotations de l'Etat de 4,5 milliards, augmentation du RSA, réforme des rythmes scolaires, etc. Pour notre département, nous estimons à 27 M€ la perte de recettes et les dépenses supplémentaires.

Malgré cette situation inédite, nos principes de responsabilité et de vérité nous imposent de maintenir une trajectoire vertueuse en réduisant les dépenses de fonctionnement pour préserver l'investissement, tout en modérant le recours aux prélèvements obligatoires et à l'emprunt. En dépit de ce contexte, et comme nous l'annoncions en début d'année, nous n'augmenterons pas la pression fiscale en 2013. Ce Budget Primitif réaffirme donc la volonté de notre majorité d'inscrire notre action dans la protection des Valdoisiens et les projets d'avenir pour notre territoire.

Des dépenses d'investissement en hausse de 10%

Nos dépenses d'investissement, en hausse de 10% sur un an, se concentreront sur l'aménagement de notre territoire (51,5 millions, +4,6%), dans l'amélioration de la qualité des transports (39,5 millions), l'accès au numérique, la mise en oeuvre du plan pluriannuel d'investissement des collèges (23,5 millions), et notre dispositif de soutien aux projets des communes, auquel nous consacrerons 37,4 millions d'euros.

Ces chiffres sont les fruits de notre gestion rigoureuse, notre plan d'économies de 40 millions d'euros sur les dépenses de fonctionnement, initié dès mars 2011, étant désormais pleinement opérationnel.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la dette, exemplarité, investissements d'avenir, soutien aux communes, priorités assumées : malgré le contexte socio-économique tendu, notre majorité trace un cap clair, responsable et ambitieux, qui permettra de protéger tous les Valdoisiens et d'assurer l'avenir de nos territoires.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

- Évolution 2012/2013 : +0,5%
- 4^e département aux dépenses de personnel/habitant les plus faibles
- 15^e taux de taxe foncière sur le bâti le plus faible
- 8^e département le moins dépensier en communication
- Une maîtrise assurée de la dette départementale : + 8,5 % entre 2011 et 2013, à comparer aux +62 % entre 2008 et 2010. Quand l'ancienne majorité empruntait 145 millions d'euros par an en moyenne, nous n'aurons emprunté que 100 millions d'euros en moyenne depuis 2011.
- AA- (16/20) : c'est la note attribuée par l'agence Fitch Ratings au Conseil général, l'un des niveaux les plus élevés. Elle correspond à une «qualité de crédit très élevée» pour le long terme, et s'accompagne d'un F1+ pour le court terme, encore plus élevé. Son analyse pointe une «gestion financière de qualité», principalement du fait des actions engagées par notre majorité en vue du redressement financier du Département.
- Emprunt obligataire : confronté à la frilosité des établissements bancaires, nous avons décidé d'emprunter directement sur les marchés obligataires. Après la réussite de notre émission inaugurale en 2012, les taux obtenus récemment sont parmi les plus compétitifs sur la période : jusqu'à 1,076% de taux facial pour une émission de 10M€ sur une maturité de 6 ans. Le double objectif de cette démarche, couvrir l'intégralité de nos besoins de financement tout en allégeant la charge de notre dette, est pleinement atteint.

Que finançons-nous ?

Avec 100 euros, le Conseil général finance...

LES CHIFFRES CLÉS

216,4 M€

Soutenir les personnes handicapées et les personnes âgées

161,9 M€

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

105 M€

Protéger l'enfance et la famille

84,8 M€

Organiser les transports et les routes

66,9 M€

Assurer le budget du SDIS (sapeurs-pompiers)

62,9 M€

Organiser l'enseignement secondaire

51,5 M€

Aider les communes, aménager le territoire, construire du logement social

28,7 M€

Encourager les sports, les loisirs, la culture, la vie associative, assurer la sécurité

8,8 M€

Contribuer à la prévention et la santé

4,6 M€

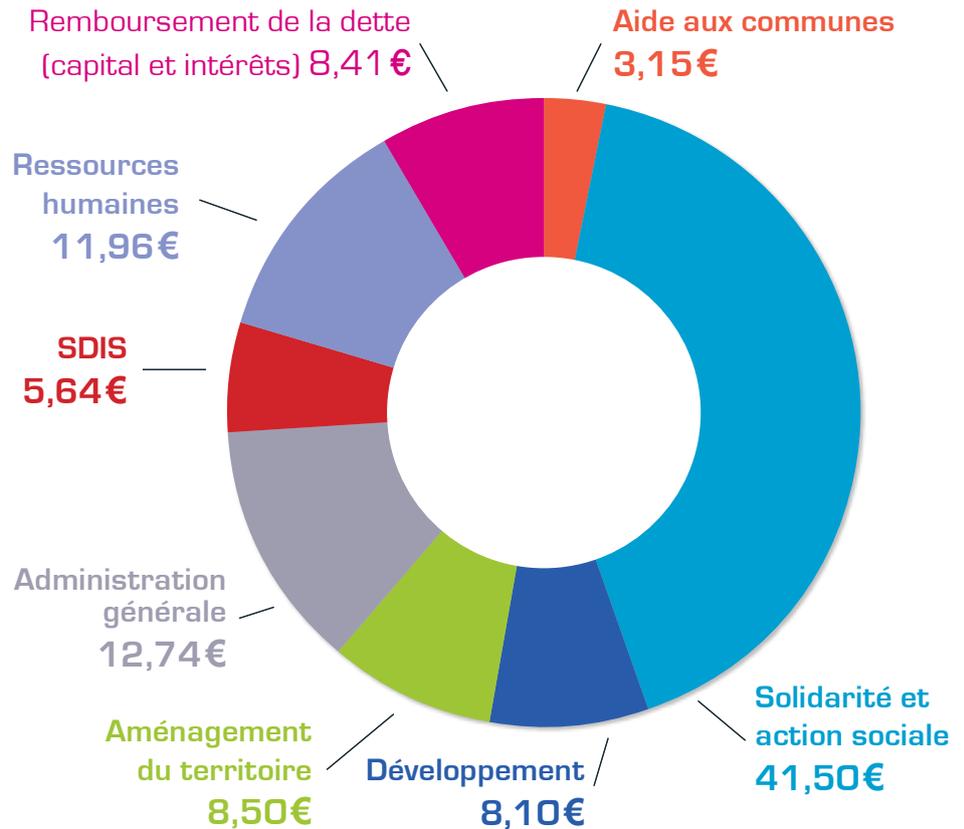
Développer l'économie

4,1 M€

Protéger l'environnement et encourager le développement durable

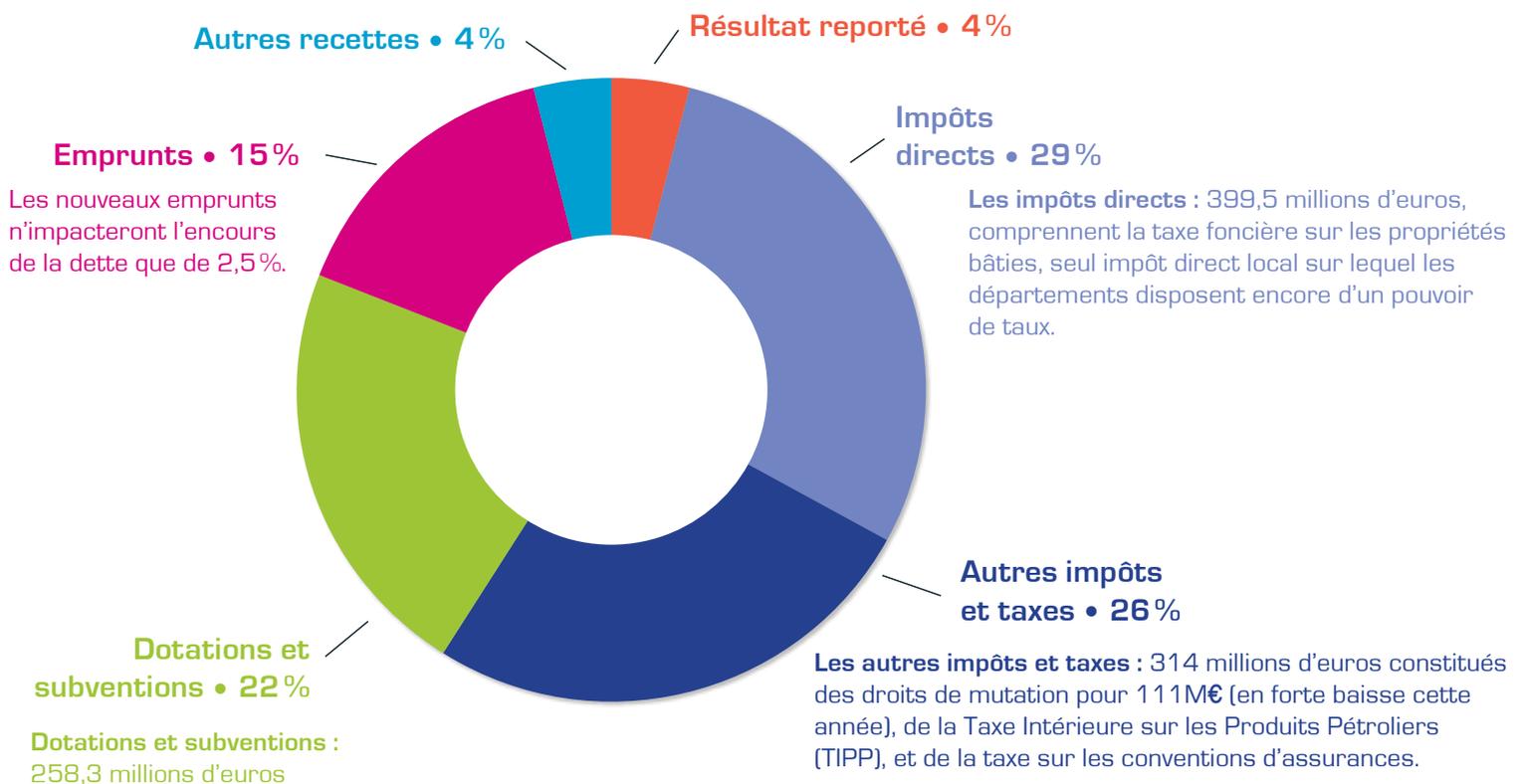
390,4 M€

Assurer le fonctionnement de la collectivité



Que percevons-nous ?

Les recettes 2013



Le Conseil général se mobilise



Philippe MÉTÉZEAU

- Vice-Président du Conseil général
- Président de la Commission Action sociale & Santé

“ L'accès à l'emploi des Valdoisiens est notre principale priorité, et nous engageons toutes les énergies pour développer l'activité économique dans le département ”

37,4 millions d'euros pour soutenir les projets des communes

L'enveloppe réservée aux dispositifs d'aides aux communes sera augmentée en 2013 de 7% par rapport au réalisé 2012, soit 37,4 M€. La baisse sensible des subventions versées l'année dernière (34,5 M€ réalisés sur une enveloppe de 50 M€), conséquence d'une demande moins importante de la part des communes, est symptomatique du ralentissement du rythme de l'investissement local.

VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Bilan du service hivernal



Philippe SUEUR

- Vice-Président du Conseil général
- Président de la Commission Transport & Infrastructures

“ Les agents et les services du Conseil général ont été à la hauteur des défis posés lors de cet hiver particulièrement rigoureux ”

L'accès à l'emploi des Valdoisiens est notre priorité. Nous avons pour ce faire développé une stratégie innovante en faveur du développement économique de notre département. Il s'agit de soutenir les entreprises dans leur création et leur développement. Nous avons défini, dès l'année 2011, une politique renforcée au bénéfice de la compétitivité et de l'attractivité économique de notre territoire, axée sur les PME/PMI, et la mise en réseau des entrepreneurs et des laboratoires de recherches. Nous souhaitons, en parallèle, attirer de nouveaux acteurs afin d'étoffer le tissu économique départemental et ainsi créer de nouveaux emplois sur notre territoire. C'est tout le sens de notre partenariat avec l'Asie, que nous avons revitalisé, et dont nous récoltons d'ores et déjà les fruits sur le terrain. L'effort doit être collectif, c'est pourquoi nous appelons Jean-Paul Huchon à replacer les politiques en faveur de l'emploi parmi ses priorités. La Région Ile-de-France, première collectivité compétente pour le développement économique, y consacre moins de 5% de son budget, soit le plus faible effort de toutes les régions de France ! Même constat pour la formation professionnelle et l'apprentissage, également sous compétence régionale : depuis 2007, alors que la situation se dégrade, les crédits qui y sont alloués ont diminué de près de 20%.

110 agents de nos 6 centres d'exploitation ont été mobilisés de mi-novembre 2012 à fin-mars 2013. Cet hiver, les agents et services du Conseil général ont démontré leur réactivité et leur efficacité. Nous avons tenu à leur adresser nos remerciements lors d'une rencontre le 16 avril, en présence d'Arnaud Bazin et Philippe Sueur. Nous remercions également les agriculteurs, qui grâce à un partenariat avec le Département ont assuré une partie du déneigement sur les axes secondaires. Anticipant l'hiver prochain, nous moderniserons nos véhicules, nos équipements et les moyens de communication entre nos équipes, et planterons des haies d'arbustes sur certaines sections de routes pour éviter la formation des congères.

Décès de Jean PICHERY

Notre collègue, Vice-Président du Conseil général et Président du Parc Naturel Régional du Vexin Français, s'est éteint le samedi 13 avril. Nous saluons la mémoire d'un homme de valeurs, chaleureux, combatif, et d'une grande simplicité. Attaché à son territoire, fervent défenseur de la ruralité, ses réélections successives sont la preuve de la proximité qu'il entretenait avec ses administrés, et la confiance que ceux-ci lui accordaient en retour. Son souvenir restera vif dans l'esprit de tous les élus du Val d'Oise comme celui d'un exemple à suivre pour son dévouement, son intégrité, et son courage. Sa suppléante, Evelyne Bossu, Adjointe au Maire de Chars, a d'ores et déjà pris ses fonctions au sein de notre assemblée comme Conseillère générale du canton de Marines.



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT à l'horizon 2020



François SCELLIER

- Vice-Président du Conseil général
- Président de la Commission Développement économique Emploi - Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

“ Le raccordement à la fibre optique et l'accès au Très Haut Débit sera un enjeu majeur dans la compétitivité de nos entreprises et de nos territoires pour la prochaine décennie ”

Un horizon clair est défini pour l'accès de tous les Valdoisiens au réseau Très Haut Débit : tous les foyers et zones d'activités du département seront ainsi raccordés à la fibre optique d'ici 2020, pour un coût total de 89 millions d'euros, répartis entre les opérateurs privés, l'Etat, la Région Ile-de-France et les collectivités valdoisiennes.

Adopté le 22 juin 2012, le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN VO) a vocation à définir les actions et moyens à mettre en œuvre pour assurer un aménagement numérique qui permet de répondre aux attentes présentes et futures de tous les Valdoisiens : développement des services à la population, notamment en faveur des personnes âgées, accueil et maintien des entreprises sur le territoire, soutien aux projets dans les domaines du patrimoine et de l'éducation.

NOUVEAU GRAND PARIS Restons vigilants

Malgré l'évolution sémantique (le projet s'intitule désormais "Nouveau Grand Paris", et les lignes de métro ne portent plus des couleurs mais des numéros...), rien de bien nouveau concernant le Grand Paris. L'ambition initiale est préservée, mais certains projets sont revus à la baisse. Nous avons soutenu auprès de Mme Duflot

les projets concernant le Val d'Oise, avec de nombreux élus locaux, toutes tendances politiques confondues, et notamment ceux de l'Est du département. Nous avons été entendus sur le maintien de la ligne rouge (liaison Roissy - La Défense) et les délais de réalisation. Nous resterons cependant très vigilants sur la qualité de transport accordée *in fine* aux Valdoisiens.

